

Veille réglementaire produits phytosanitaires et substances actives

Mars 2018

Approbation des substances actives, de base et à faible risque

Approbation des substances actives
Non-approbation des substances actives
Approbation des substances de base
Non-approbation des substances de base
Approbation des substances à faible risque
Non-approbation des substances à faible risque
Modifications des conditions d'approbation
Prolongation de la période d'approbation

Evaluations de risque des substances actives

Evaluations de risque des substances actives
Evaluations de risque des substances de base
Evaluations de risque des substances à faible risque

Retrait des substances actives

Déroghations 120 jours sur les PPAM

Extensions d'usages sur les PPAM

Retrait d'usages sur les PPAM

Limites maximales de résidus

Evaluations des LMR existantes
Modifications des LMR
Propositions de modifications des LMR

Règlementations diverses

Sécurité applicateur

Divers

APPROBATION DES SUBSTANCES ACTIVES, DE BASE ET A FAIBLE RISQUE

Approbation des substances actives

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Non-approbation des substances actives

propinèbe (CAS 12071-83-9)

Non-renouvellement de la substance active propinèbe (expiration le 31 janvier 2019).

Retrait des AMM par les états membres : au plus tard le 22 juin 2018.

Délai de grâce : le plus court possible et expire au plus tard le 22 juin 2019.

[>> Lien](#)

Approbation des substances de base

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Non-approbation des substances de base

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Approbation des substances à faible risque

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Non-approbation des substances à faible risque

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Modifications des conditions d'approbation

bifenthrine (CAS 82657-04-3)

Les conditions d'approbation de la bifenthrine sont modifiées : « seules les utilisations en tant qu'insecticide dans des serres ayant une structure permanente peuvent être autorisées ».

Modification ou retrait des AMM : au plus tard le 30 juin 2018.

Délai de grâce : le plus court possible et expire au plus tard le 19 juin 2019.

[>> Lien](#)

Prolongation de la période d'approbation

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.



EVALUATIONS DE RISQUE DES SUBSTANCES ACTIVES

Evaluations de risque des substances actives

clothianidine (CAS 210880-92-5)

L'EFSA vient de publier l'évaluation de risque pour les abeilles de la substance active clothianidine dans le cas de traitements de semences et de granulés.

[>> Lien](#)

imidaclopride (CAS 138261-41-3)

L'EFSA vient de publier l'évaluation de risque pour les abeilles de la substance active imidaclopride dans le cas de traitements de semences et de granulés.

[>> Lien](#)

thiamethoxam (CAS 153719-23-4)

L'EFSA vient de publier l'évaluation de risque pour les abeilles de la substance active thiamethoxam dans le cas de traitements de semences et de granulés.

[>> Lien](#)

Evaluations de risque des substances de base

extrait de bois de *Quassia amara* L.

L'EFSA vient de publier le résultat de la consultation entre les états membres et l'EFSA concernant l'utilisation cette substance de base comme insecticide et répulsif.

[>> Lien](#)

Evaluations de risque des substances à faible risque

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.



RETRAIT DES SUBSTANCES ACTIVES

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.



DEROGATIONS 120 JOURS SUR LES PPAM

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.



EXTENSIONS D'USAGES SUR LES PPAM

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.



RETRAIT D'USAGES SUR LES PPAM

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.



LIMITES MAXIMALES DE RESIDUS

Evaluations des LMR existantes

composés de cuivre – Article 12(1)

Les LMR existantes sur les composés de cuivre ont été évaluées par l'EFSA.

[>> Lien](#)

tebufenozide (CAS 112410-23-8) – Article 12(1)

Les LMR existantes sur la substance active tebufenozide ont été évaluées par l'EFSA.

[>> Lien](#)

Modifications des LMR

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Propositions de modifications des LMR

propargite (CAS 2312-35-8)

Une demande de fixation de LMR a été portée pour la substance active propargite sur agrumes et thé.

[>> Lien](#)



REGLEMENTATIONS DIVERSES

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.



SECURITE APPLICATEUR

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.



DIVERS

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

